

Décision

Générale

colonial

Décision n° 863 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 863

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 août 1961

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro
31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Madame Bouquet, en religion Sœur Hélène, est engagée, pour compter du 1^{er} janvier 1961, en qualité d'infirmière religieuse à salaire forfaitaire mensuel de trente mille francs Djibouti (30.000 francs Dj.) et mise à la disposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires sociales pour servir au Dispensaire rural de Tadjourah.